



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
 (aide sociale, maintien à domicile des personnes âgées, crèches)

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui non

Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.

Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé oui non

→ Le personnel connaît le matériel oui non

Contact :

Consultation du registre public d'accessibilité :

à l'accueil sur le site internet

N° SIRET :
 Adresse :



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. PLACE DE STATIONNEMENT



Ce service sera accessible le : Voir Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



2. LIAISON PARKING - SERVICE PETITE ENFANCE (rampe d'accès)



Ce service sera accessible le : Voir Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



3. CHEMINEMENT EXTERIEUR



Ce service sera accessible le : Voir Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. BOITE AUX LETTRES



Ce service sera accessible le : Voir Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



2. ENTRE CCAS ET SERVICE PETITE ENFANCE (rampe permanente)



Ce service sera accessible le : Voir Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



3. ACCUEIL DU SERVICE PETITE ENFANCE



Ce service sera accessible le : Voir Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. ACCUEIL CCAS



Ce service sera accessible le : Voir Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



2. SANITAIRES DU SERVICE PETITE ENFANCE



Ce service sera accessible le : Voir Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



3. SALLE DE REUNION



Ce service sera accessible le : Voir Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non

Etage	Localisation	Date	Durée	Solution
RDC	parking a la petite enfance	01/01/2018	3	Modifier ou créer une nouvelle rampe. Elle est conçue pour avoir une pente d'au plus 6% sur une longueur d'au plus 10 m avec un palier de repos en haut et en bas de chaque plan incliné, de 1,20 x 1,40 m, horizontal au dévers près de 3%. Le plan incliné se raccorde aux paliers de repos sans ressaut.
RDC	cheminement extérieur	01/01/2018	5	Poser des points d'éclairage supplémentaires afin d'améliorer l'éclairage extérieur afin d'obtenir une valeur d'éclairement moyenne au sol de 20 lux sans zone d'ombre
RDC	cheminement entre ccas et petite enfance	01/01/2018	2	Réfection du revêtement extérieur
RDC	boîte aux lettres	01/01/2018	3	Déplacer l'équipement, mobilier ou commande pour avoir un espace d'usage horizontal au dévers près de 0,80 x 1,30 m
RDC	entre le CCAS et la petite enfance	01/01/2018	3	Créer une rampe permanente. Le plan incliné présente une pente d'au plus 6% sur une longueur d'au plus 10 m (ou d'au plus 10% sur 2 m ou d'au plus 12% sur 0,50 m) avec un palier de repos en haut et en bas de chaque plan incliné, de 1,20 x 1,40 m, horizontal au dévers près de 3%. Le plan incliné se raccorde aux paliers de repos sans ressaut.
RDC	petite enfance entrée grille	01/01/2018	1	Reboucher un trou présent au niveau du sol
RDC	parking vers petite enfance	01/01/2018	3	Réaliser un cheminement praticable depuis la place de parking vers l'accès bâtiment d'une largeur d'au moins 1,20m, horizontal au dévers près
RDC	parking vers ccas	01/01/2018	3	Réaliser un cheminement praticable depuis la place de parking vers l'accès bâtiment d'une largeur d'au moins 1,20m, horizontal au dévers près
RDC	parking	01/01/2018	3	Modifier une place de stationnement adaptée afin que la place ait une largeur d'au moins 3,30 m et qu'elle soit horizontal au dévers près de 3 %
RDC	petite enfance accueil	01/01/2018	1	Poser une tablette complémentaire au niveau de la banque d'accueil avec un plan supérieur à une hauteur d'au plus 0,80 m et un vide en partie inférieure ayant une profondeur d'au moins 0,30 m, une largeur d'au moins 0,60 m et une hauteur d'au moins 0,70 m. Cette tablette sera positionnée de sorte à ne pas créer un obstacle dans la circulation.
RDC	ccas accueil	01/01/2018	1	Poser une tablette complémentaire au niveau de la banque d'accueil avec un plan supérieur à une hauteur d'au plus 0,80 m et un vide en partie inférieure ayant une profondeur d'au moins 0,30 m, une largeur d'au moins 0,60 m et une hauteur d'au moins 0,70 m. Cette tablette sera positionnée de sorte à ne pas créer un obstacle dans la circulation.
RDC	saillie	01/01/2018	3	Installer deux dispositifs d'aide à la détection d'obstacle en saillie latérale ou en porte à faux. L'un a une hauteur comprise entre 0,75 et 0,90 m du sol et l'autre à une distance du sol comprise entre 0,15 et 0,40 m. Ces dispositifs doivent comporter un contraste visuel par rapport à l'environnement et des angles arrondis. Par exemple une barrière.
RDC	petite enfance sanitaire commun	01/01/2018	1	Poser une barre d'appui latérale coudée située à côté de la cuvette à une hauteur comprise entre 0,70 et 0,80 m.
RDC	petite enfance salle de reunion	01/01/2018	3	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m (passage utile d'au moins 0,77 m). Prévoir également un contraste visuel pour repérer la porte, son encadrement ainsi que sa poignée.

FORMATION	AGENTS
Sensibilisation des services accueillants au Handicap	1
Sensibilisation générale au Handicap	3
Sensibilisation des encadrants au Handicap	
Sensibilisation aux différentes formes de Handicap	1

Décembre 2017

Le Responsable du Service
Emplois Compétences,

Nicolas MARTI



Formation – sensibilisation aux différentes formes de HANDICAP

CNFPT

Objectifs

- - Acquérir des connaissances de base sur les différents types de handicaps.
- - Réfléchir à l'optimisation de ses modes d'intervention auprès des personnes en situation de handicap.

Contenu

- - Les différents types de handicap.
- - Les représentations individuelles et collectives sur le handicap.
- - La place du handicap dans le contexte social et juridique, les apports de la Loi de 2005.
- - La personne porteur de handicap et sa famille :
 - comportements et mécanismes de défense,
 - la personne derrière le handicap et le positionnement professionnel.

Méthodes pédagogiques

- - Apports théoriques
- - Partage des pratiques professionnelles
- - Mises en situation

Sensibilisation des services accueillants au Handicap

HORAIRES : 9H00-12H00 / 13H00-16H00

ACCUEIL DES STAGIAIRES

OUVERTURE DE LA SESSION PAR LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- **1 - Les représentations et le vécu autour du handicap**
 - Visionnage d'un film
 - Débriefing sur papier (chaque stagiaire doit être muni d'un bloc papier et stylo)
 - Echanges

PAUSE

- **2 – Définition des notions de handicap**
 - Quizz – le handicap et les personnages célèbres
 - Le handicap – définitions
 - Déficience, incapacité, désavantage
 - Caractéristiques des déficiences
- **3 – Cadre législatif et réglementaire**
 - Avant la loi du 11 février 2005
 - La loi du 11 février 2005
 - Enjeux
 - Accessibilité
 - Emploi (CDAPH, FIPHFP)

PAUSE DEJEUNER 12H00-13H00

- **4 – Le handicap visuel : comportement et aides techniques**
 - Mise en situations : parcours dans le noir et échanges
 - Quel comportement à adopter ?
 - Quels moyens techniques ?
- **5 – Le handicap auditif : comportement et aides techniques**
 - Mise en situations : l'utilité de la boucle à induction magnétique
 - Quel comportement à adopter ?
 - Quels moyens techniques ?

PAUSE

- **6 – Le handicap moteur :**
 - L'accessibilité des lieux publics à Pessac
 - Quel comportement à adopter ?
 - Quels moyens techniques ?
- **7 – Le handicap mental et psychique :**
 - Quel comportement à adopter ?

- 8 – Le contexte de l'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique
- 9 - Le contexte de l'emploi des personnes en situation de handicap à la ville de Pessac
- 10 – Préparer l'arrivée du futur collaborateur
- 11 – Travailler avec un travailleur handicapé

JOURNEE 2

Tour de table

Débriefing sur la journée 1 : questions et/ou remarques

JOURNEE 2

Tour de table

Débriefing sur la journée 1 : questions et/ou remarques

- **8 – Le contexte de l'emploi de personnes en situation de handicap dans la fonction publique**
 - Le recrutement dans la fonction publique
 - Le montant des aides
 - Le reclassement

PAUSE

- **9 – Le contexte de l'emploi de personnes en situation de handicap dans la fonction publique – Ville de Pessac**
 - La stratégie
 - Les acteurs / ressources
 - Le taux d'emploi à Pessac

PAUSE DEJEUNER 12H00-13H00

- **10 – Préparer l'arrivée du futur collaborateur**
 - Quelques idées reçues
 - Cas pratiques : le maintien dans l'emploi
 - Avant le visionnage du film : comment appréhender l'arrivée ?
 - Visionnage du film « Regards croisés »
 - Après le visionnage : quels comportements ?

PAUSE

- **11 – Travailler avec un travailleur handicapé**
 - Le regard porté sur le travailleur handicapé
 - Visionnage du film « Emploi et handicap »
 - Les pistes de réflexion

CLOTURE DE LA SESSION PAR LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DEBRIEFING SUR LES JOURNEES DE FORMATION

Sensibilisation générale au Handicap

HORAIRES : 9H00-12H00 / 13H00-16H00

ACCUEIL DES STAGIAIRES

OUVERTURE DE LA SESSION PAR LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- **1 - Les représentations et le vécu autour du handicap**
 - Visionnage d'un film
 - Débriefing sur papier (chaque stagiaire doit être muni d'un bloc papier et stylo)
 - Echanges

PAUSE

- **2 – Définition des notions de handicap**
 - Quizz – le handicap et les personnages célèbres
 - Le handicap – définitions
 - Déficience, incapacité, désavantage
 - Caractéristiques des déficiences
- **3 – Cadre législatif et réglementaire**
 - Avant la loi du 11 février 2005
 - La loi du 11 février 2005
 - Enjeux
 - Accessibilité
 - Emploi (CDAPH, FIPHFP)

PAUSE DEJEUNER 12H00-13H00

- **4 – Le handicap visuel : comportement et aides techniques**
 - Mise en situations : parcours dans le noir et échanges
 - Quel comportement à adopter ?
 - Quels moyens techniques ?
- **5 – Le handicap auditif : comportement et aides techniques**
 - Mise en situations : l'utilité de la boucle à induction magnétique
 - Quel comportement à adopter ?
 - Quels moyens techniques ?

PAUSE

- **6 – Le handicap moteur :**
 - L'accessibilité des lieux publics à Pessac
 - Quel comportement à adopter ?
 - Quels moyens techniques ?
- **7 – Le handicap mental et psychique :**
 - Quel comportement à adopter ?

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

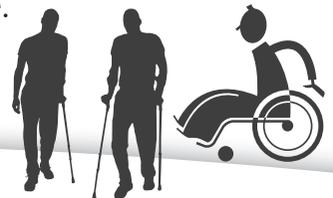
Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangent pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- ➔ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➔ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➔ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ La communication orale ;
- ✦ L'accès aux informations sonores ;
- ✦ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➔ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➔ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➔ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➔ Proposez de quoi écrire.
- ➔ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ✦ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en «facile à lire et à comprendre» (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Un stress important ;
- ✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ✦ La communication.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.



Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :

APAJH, CDCE, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.